Paris refuse l'asile politique à la veuve du président rwandais Habyarimana

@rib News, 18/10/2009 â€“ Source ReutersLa veuve de l'ancien prÃ©sident rwandais JuvÃ©nal Habyarimana, dont l'assassinat en 1994 avait marquÃ© le point de dÃ©part d'un gÃ©nocide qui a fait 800.000 victimes, s'est vu refuser vendredi l'asile politique en France.Le Conseil d'Etat, plus haute juridiction administrative du pays, a annoncÃ© avoir dÃ©finitivement confirmÃ© une dÃ©cision prise en premiÃ¨re instance en fÃ©vrier 2007 par la Commission de recours des rÃ©fugiÃ©s.Ce doss a pris une importance politique, la France Ã©tant accusÃ©e par le rÃ©gime arrivÃ© au pouvoir Ã Kigali aprÃ¨s le gÃ©nocide d'avoir contribuÃ© aux crimes et protÃ©gÃ© certains de ses auteurs en leur permettant de s'abriter sur son territoire.
Le Conseil d'Etat valide l'argumentation formulÃ©e en premiÃ¨re instance. La Commission concluait qu'Agathe Habyarimana avait jouÃ© un rÃ´le central dans les tueries ayant frappÃ© les Tutsis et Hutus modÃ©rÃ©s en raison de sa place "au coeur du rÃ©gime gÃ©nocidaire responsable de la prÃ©paration et de l'exÃ©cution du gÃ©nocide".La veuve de l'ancien prÃ©sident rwandais est dÃ©sormais juridiquement expulsable vers son pays. Dans un communiquÃ©, l'association de dÃ©fense des droits de l'homme Survie demande cependant au gouvernement de choisir une autre solution.Elle prÃ©conise de dÃ©fÃ©rer la veuve du prÃ©sident Ã la justice franÃ§aise afin qu'elle soit poursuivie dans le cadre d'une procÃ©dure dÃ©jÃ ouverte pour "complicitÃ© de gÃ©nocide et complicitÃ© de crime contre l'humanitÃ©".Agathe Habyarimana a quittÃ© le Rwanda trois jours aprÃ¨s l'attentat du 6 avril 1994 contre l'avion du son mari, abattu par des missiles sol-air Ã son atterrissage Ã Kigali.La France, qui a soutenu le rÃ©gime Habyarimana, nie toute responsabilitÃ© dans le gÃ©nocide, alors que le prÃ©sident rwandais Paul Kagame l'en accuse.Les magistrats antiterroristes franÃ§ais ont lancÃ© en 2006 des mandats contre neuf officiels rwandais proches de Paul Kagame, leur imputant l'attentat du 6 avril 1994 et donc une responsabilitÃ© indirecte dans le gÃ©nocide. Les relations diplomatiques entre Paris et Kigali sont rompues depuis lors.